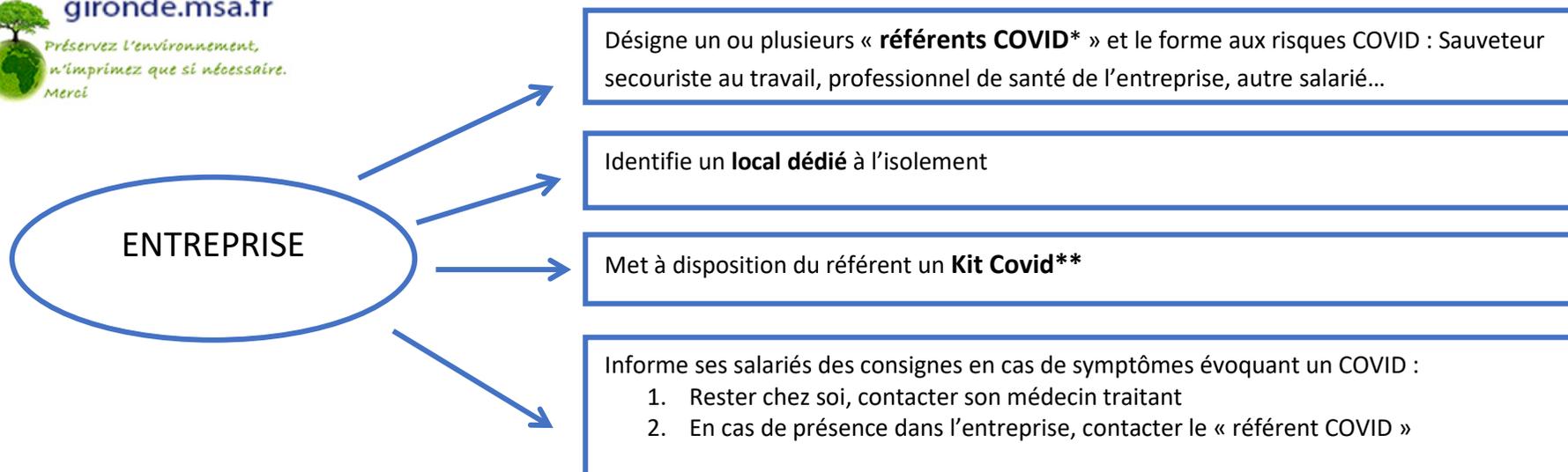


PRE-REQUIS EN AMONT DE LA PRISE EN CHARGE EVENTUELLE D'UNE SUSPICION DE COVID-19



*REFERENTS COVID

En l'absence à ce jour de formation de "référénts Covid-19" basée sur un programme officiel, celle proposée par l'entreprise pour ces personnes désignées devra évoquer :

- Les règles générales de la prévention Covid-19, en particulier :
 - o Les gestes barrières, notamment le lavage/désinfection itératif des mains,
 - o Le respect de la distanciation avec le reste du personnel,
 - o Le bon usage des protections individuelles notamment les masques (désinfection des mains, pose-dépose...)
- Les principaux symptômes évocateurs de Covid-19
- Les critères de gravité nécessitant l'appel du 15
- Les choix faits dans l'entreprise pour la mise en application des consignes liées à la crise COVID
- Le protocole de prise en charge d'une personne symptomatique dans l'entreprise
- L'aide au repérage des personnes contact à risque et les modalités de "tracing" de ces personnes par la plateforme "contact COVID".

**KIT COVID

L'entreprise met à disposition du « référent COVID », un kit composé de :

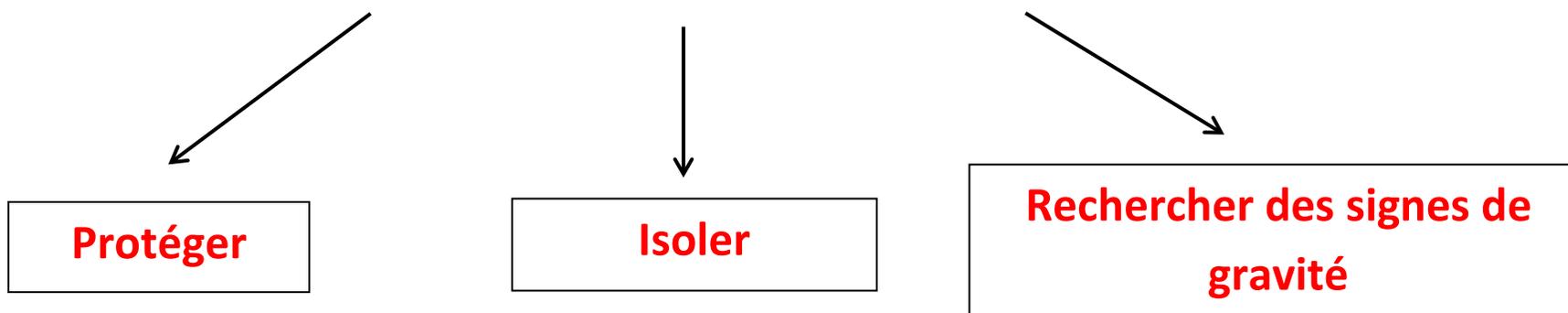
- 2 masques chirurgicaux ou à défaut masques alternatifs de catégorie 1 ou 2
 - 1 pour le salarié présentant des symptômes
 - 1 pour le « référent COVID »
- 1 flacon de solution hydro-alcoolique
- 1 masque FFP2 à disposition du référent COVID (SST ou personnel de soin) à utiliser en cas de soin rapproché

CONDUITE A TENIR EN ENTREPRISE EN CAS DE SUSPICION DE COVID-19

Toute personne présentant un ou plusieurs des symptômes suivants est susceptible d'être atteinte par le COVID 19 :

- une sensation fiévreuse (froid/frissons) ;
- une toux ; un mal de gorge, le nez qui coule ;
- une difficulté à respirer ou sensation d'oppression dans la poitrine ;
- une fatigue inexpliquée ;
- des courbatures inexpliquées ;
- un mal de tête en dehors d'une pathologie migraineuse connue ;
- une perte ou diminution de l'odorat et/ou une perte ou trouble du goût ;
- une diarrhée.

Ces signes cliniques amènent à une prise en charge qui repose sur 3 points :



→ PROTEGER L'INTERVENANT :

→ Pour ce faire :

- mobiliser le référent COVID de l'établissement s'il existe.
- le lavage/désinfection itératif des mains
- utiliser le masque* fourni dans le kit COVID avant toute intervention.

→ ISOLER LA PERSONNE SUSPECTE DE COVID-19 :

- **Dans le cas d'une activité en intérieur** : Appliquer immédiatement les gestes barrières (garder une distance au minimum d'1 mètre avec elle, le lavage/désinfection des mains et faites-lui mettre un masque* couvrant le nez et la bouche), isoler la personne en la guidant, si possible, vers un **local dédié**.

- **Dans le cas d'une activité en extérieur** : Appliquer immédiatement les gestes barrières (garder une distance minimum d'1 mètre avec elle, le lavage/désinfection des mains et faites-lui mettre un masque* couvrant le nez et la bouche), isoler la personne du reste du groupe, éviter le transport de la personne dans un véhicule de l'entreprise.

→ Demander à la personne de se mettre dans la position où elle est le mieux, en évitant qu'elle ou que quelqu'un d'autre puisse se blesser avant l'arrivée des secours.

* masque chirurgical de préférence ou à défaut masque alternatif catégorie 1 ou 2

→ RECHERCHER DES SIGNES DE GRAVITE

- **Difficultés respiratoires** : essoufflement, respiration rapide, difficultés à parler, à finir ses phrases sans pause, nombre d'inspirations/expirations > 22/minutes (fréquence respiratoire)
- **Perte de connaissance, confusion, somnolence**
- **Coloration bleue** (lèvres, extrémités)

1. En présence de signes de gravité ou en cas de doute, contactez le 15

- La personne suspecte et l'intervenant conservent le port du masque*.
- Rester suffisamment proche de la personne afin de permettre au médecin du 15 de lui parler.
- Se présenter, présenter en quelques mots la situation (COVID-19, pour qui, quels symptômes), donner son numéro de téléphone, préciser la localisation et les moyens d'accès. L'assistant de régulation passera un médecin et donnera la conduite à tenir (en demandant souvent de parler à la personne ou de l'entendre respirer).
- Si l'envoi des secours est décidé par le centre 15 : organiser l'accueil des secours, rester à proximité (en respectant la distance minimum de 1 m) de la personne pour la surveiller le temps que les secours arrivent. En cas d'éléments nouveaux importants, rappeler le 15 ; ne jamais s'énerver ou agir dans la précipitation.

2. En l'absence de signes de gravité

Demander au salarié de contacter son médecin traitant, ou tout autre médecin, puis organiser son retour à domicile selon l'avis médical.

Sans signe de gravité, le retour à domicile s'effectuera :

- avec masque*
- de préférence avec le véhicule personnel
- en évitant les transports en communs

* masque chirurgical de préférence ou à défaut masque alternatif catégorie 1 ou 2

PROCEDURE DE DESINFECTION DES LOCAUX

FREQUENTES PAR UNE PERSONNE MALADE APRES SON DEPART

Le coronavirus SARS-CoV-2 est un virus fragile et sensible aux tensioactifs présents dans tous les produits de nettoyage (savons, dégraissants, détergents et détachants). **Il peut persister quelques heures sur les surfaces sèches et quelques jours sur des surfaces humides. Il est préférable d'attendre un délai d'au moins 3 heures avant de nettoyer le sol et la zone du poste de travail occupée par le salarié (bureau, matériel informatique, téléphone, poignées de porte, outils, tracteur...).**

1. Baliser

→ Baliser les zones concernées pour éviter toute contamination secondaire des salariés

2. Aérer

→ Aérer les locaux utilisés par le cas suspect quand c'est possible

3. Se protéger

→ Equiper les personnes en charge du nettoyage systématiquement avec, a minima, des gants de ménage et une sur-blouse à usage unique + autres protections à adapter en fonction des fiches de données de sécurité des produits utilisés (par exemple pour le risque chimique : gants norme EN 374)

4. Nettoyer (INRS : [COVID-19 et entreprises Foire aux questions](#))

→ Ne pas utiliser d'aspirateur qui pourrait remettre le virus en suspension dans l'air ambiant

→ Utiliser des produits ayant des caractéristiques désinfectantes en tenant compte du respect du dosage et du temps d'application (voir fiche technique du produit) et ne pas mélanger avec d'autres produits

IMPORTANT : ne pas mélanger les produits à base d'eau de javel avec d'autres produits désinfectants. Cela peut produire des dégagements de chlore (gaz mortel)

→ **Respecter la procédure suivante pour le nettoyage des sols et surfaces** :

- 1) nettoyer les sols et surfaces avec un bandeau de lavage à usage unique imprégné d'un produit détergent
- 2) rincer à l'eau du réseau avec un autre bandeau de lavage à usage unique
- 3) laisser sécher
- 4) désinfecter les sols et surfaces avec des produits virucides aux normes NF EN 14476 ou à défaut avec de l'eau de javel diluée
- 5) éliminer les bandeaux à usage unique dans un double sac plastique étanche
- 6) laver ensuite les gants à l'eau et au savon, puis se laver les mains dès le retrait des gants
- 7) bien aérer après le nettoyage

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter le service de santé au travail :

secretariatsst.blf@msa33.msa.fr

Vous pouvez consulter régulièrement le site

<https://ssa.msa.fr/>

Document conçu par le service de santé au travail de la MSA Gironde d'après les documents suivant: DGS (fiche professionnelle de santé COVID 19), Ministère du Travail (Protocole de déconfinement ; Conduite à tenir en entreprise en cas de suspicion de COVID-19 ; Entretien des locaux de travail par un prestataire extérieur (hors secteur sanitaire) : quelles précautions prendre contre le COVID-19 ?)

COVID-19

BIEN UTILISER SON MASQUE

Comment mettre son masque

-  Bien se laver les mains
-  Mettre les élastiques derrière les oreilles
- ou**
-  Nouer les lacets derrière la tête et le cou
-  Pincer le bord rigide au niveau du nez, s'il y en a un, et abaisser le masque en dessous du menton

Comment retirer son masque

-  Se laver les mains et enlever le masque en ne touchant que les lacets ou les élastiques
-  Après utilisation, le mettre dans un sac plastique et le jeter
- ou**
-  s'il est en tissu, le laver à 60° pendant 30 min
-  Bien se laver les mains à nouveau

Le masque est un moyen de protection complémentaire qui ne remplace pas les gestes barrières

 GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS  **0 800 130 000**
(appel gratuit)

NA 135 623 2023 - 30 Mars 2020

https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/affiche_masque_mode_d_emploi.pdf

Annexe 2 : Nettoyage des mains

<http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=A%20843>

<http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=A%20774>



1/ Mouiller abondamment les mains.



2/ Appliquer le savon et frotter paume contre paume.



3/ Bien savonner entre les doigts et sur le dos des mains.



4/ Frotter au moins 30 secondes en insistant sur le bord et le dos des mains, la paume, les pouces, les ongles et les poignets.



5/ Rincer abondamment.



6/ Essuyer et sécher les mains à l'aide d'un papier essuie-mains à usage unique, refermer le robinet avec le papier et le jeter.

www.inrs.fr



Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents de travail et des maladies professionnelles - 45, bd Diderot - 75201 Paris - © INRS 2020 - JA 542

Hygiène des mains

par friction hydroalcoolique

1 Déposer le produit dans le creux de la main

2 Frotter largement paume contre paume

3 Frotter l'un après l'autre le dos de chaque main

4 Frotter entre les doigts

5 Frotter le dos des doigts contre la paume de l'autre main

6 Sans oublier les pouces

7 Insister sur le bout des doigts et les ongles pour chaque main

8 Terminer par les poignets

9 Frotter jusqu'au séchage complet des mains. Ne pas rincer, ni essuyer



Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents de travail et des maladies professionnelles - 45, bd Diderot - 75201 Paris - © INRS 2020 - JA 542